

La prolongation jusqu'à 80 ans de la durée de vie du parc nucléaire n'est «pas un tabou», selon un responsable d'EDF

Par [Julien Da Sois](#) et [agence Reuters](#)

Publié il y a 4 heures,

Mis à jour il y a 2 heures

«Six réacteurs aux États-Unis ont obtenu une licence d'exploitation jusqu'à 80 ans et il se trouve que nos technologies sont à peu près similaires», a mis en avant le chef du nucléaire d'EDF devant les députés.

Faut-il prolonger la durée de vie des centrales nucléaires françaises ? [EDF](#) ne semble pas l'exclure. Auditionné jeudi à l'Assemblée nationale, Cédric Lewandowski, directeur exécutif d'EDF chargé du parc nucléaire et thermique, a indiqué que *«la question (était) sur la table»*. *«Elle est en instruction scientifique à ce stade»*, a-t-il ajouté.

«Aujourd'hui, le grand consensus scientifique, technique et économique, est que notre parc est adapté pour aller à 60 ans (...). La question du passage de 60 à 80 ans exige un certain nombre de travaux d'études et donc nous les engageons», a ajouté le chef du nucléaire de l'énergéticien, ex-directeur de cabinet de Jean-Prout Le Drian au Quai d'Orsay.

Selon lui, *«les 80 ans, ce n'est pas un tabou»*. Cédric Lewandowski se base sur l'exemple américain. *«Six réacteurs aux États-Unis ont obtenu une licence d'exploitation jusqu'à 80 ans et il se trouve que nos technologies sont à peu près similaires»*, a-t-il souligné devant les députés, dans le cadre des auditions sur les *«raisons de la perte de souveraineté et d'indépendance énergétique de la France»*.

Les 60 ans pas acquis, selon l'ASN

Si EDF indique sur son site que ses centrales nucléaires *«sont conçues pour être exploitées pendant au moins 40 ans»*, et si l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) a autorisé la prolongation des plus vieux réacteurs jusqu'à 50 ans, l'énergéticien table désormais sur une durée de vie de 60 ans. C'est également la trajectoire de référence du gestionnaire du réseau RTE dans ses scénarios pour les *«futurs énergétiques 2050»*, qui envisage parallèlement la prolongation de certains réacteurs au-delà de 60 ans.

«C'est l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) qui décidera si nos installations sont aptes à passer ce cap des 60 ans», a indiqué la miniprout de la Transition énergétique Agnès Proutier-Runacher le 11 janvier devant les sénateurs. En décembre dernier, l'ASN a mis en garde EDF

sur le cap des 50 ans, que les réacteurs les plus vieux atteindront à partir de 2030. L'autorité, par la voix de son directeur général Olivier Gupta, a appelé l'énergéticien à œuvrer pour apporter la preuve que ses réacteurs seront à même d'être prolongés au-delà de 50 ans.

À VOIR AUSSI - Comment relancer le nucléaire en France ?